



Décision arrêtant la composition du directoire du Groupement Hospitalier Aube Marne

LE DIRECTEUR DES HOPITAUX CHAMPAGNE SUD

- Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143-7-4, L.6143-7-5 et de D.6143-35-1 à D.6143-35-4 relatifs à la composition du directoire ;
- Vu l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de Direction de la fonction publique hospitalière en date en date du 2 février 2023, nommant Monsieur Damien PATRIAT en tant que Directeur Général des Centres Hospitaliers de Troyes, Bar sur Aube, Bar sur Seine, du Groupement Hospitalier Aube Marne, de l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'Aube, des EHPAD de Brienne le Château et d'Arcis-sur-Aube à compter du 15 février 2023;
- Vu la proposition de nomination de membres du personnel médical en date du 8 mai 2023 de Madame le Docteur Céline MORETTO, Présidente de la commission médicale d'établissement du Groupement Hospitalier Aube Marne ;
- Vu la proposition de nomination d'un membre du personnel non médical en date du 9 janvier 2024 de Madame Agathe MEROT CARTIER, Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques du Groupement Hospitalier Aube Marne ;

CONSIDERANT

Que le directoire conseille le directeur dans la gestion et la conduite de l'établissement ;

Que le directoire approuve le projet médical et le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques et prépare sur cette base le projet d'établissement ;

Que la nomination comme membre du directoire est individuelle et ne peut être déléguée;

Que la durée du mandat des membres du directoire est de quatre ans et que ce mandat prend fin lors de la nomination d'un nouveau directeur, ainsi que dans les cas où son titulaire quitte l'établissement ou cesse d'exercer les fonctions au titre desquelles il était membre du directoire ;

Que le mandat de membre du directoire est exercé à titre gratuit ;

DECIDE

Article 1 : Nomination des membres du directoire

Le directeur arrête la composition du directoire comme suit :

Membres de droit :

Monsieur Damien PATRIAT, Directeur des Hôpitaux Champagne Sud et Président du directoire

Madame le Docteur Céline MORETTO, Présidente de la commission médicale d'établissement du Groupement Hospitalier Aube Marne et Vice-présidente du directoire

Madame Nadine FARCY, Présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques unifiée du GHT de l'Aube et du Sézannais

Membres sur proposition du Président de la commission médicale d'établissement :

Docteur Agnès HEMARD-PLANÇON, Chef de pôle médecine, maternité et gériatrie

Docteur Antoine LINGOUNGOU, Chef de service de la pharmacie

Docteur Mylène KACK, Chef de service médecine SMR du site de Sézanne

Madame Christelle BANRY. Coordinatrice de la maternité

Docteur Awa KAMAGATE, Chef de service du court séjour gériatrie et SMR du site de Romillysur-Seine

Membre sur proposition du Président de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques :

Madame Carole MONDOLOT, IDE au GHAM

Article 2 : Durée de la décision arrêtant la composition du directoire

La présente décision portant délégation de signature prend fin lorsque le mandat des membres du directoire arrive à son terme ou qu'un nouveau directeur est nommé.

Article 3: Notification et publication de la décision arrêtant la composition du directoire

La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature.

Elle sera portée à la connaissance des membres du directoire et elle sera communiquée au Conseil de surveillance du Groupement Hospitalier Aube Marne.

Elle fera l'objet d'une publication au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Troyes.

Romilly-sur-Seine, le 3 février 2025

Le directeur général des Hôpitaux Champagne Sud

Damien PATRIAT

ANNEXE

Liste des invités permanents au directoire :

Madame Aude PERSONNIC, Directrice déléguée du GHAM

Madame Agnès BOUILLEY-CHOUNLAMOUNTRY, Cadre supérieur de pôle médecine, maternité et gériatrie, secteur sanitaire

Madame Nathalie CHEVALLOT DAVESNE, Cadre supérieure du pôle urgences et médicotechnique

Madame Agathe MEROT CARTIER, Cadre supérieure du pôle médecine, maternité et gériatrie, secteur sanitaire

Madame Mélanie SIMAL, Cadre supérieure du pôle médecine, maternité et gériatrie, secteur médico-social

Les membres de l'équipe de direction

Le secrétariat sera assuré par le secrétariat de direction du GHAM.